



Un représentant du DREE a pris part à la signature d'un document commun contre l'euthanasie



Le 28 octobre, anniversaire de la publication de la déclaration du Concile Vatican II *Nostra aetate*, sur les relations de l'Église catholique avec les religions non chrétiennes, l'Académie pontificale des sciences avait organisé au Vatican une cérémonie dont l'objet était la signature d'un Document commun sur la position des trois religions abrahamiques monothéistes sur la fin de la vie humaine. L'Académie pontificale pour la vie, présidée par l'archevêque Vincenzo Paglia, est à l'origine de cette initiative.

Le document condamne la pratique de l'euthanasie, légalisée dans plusieurs pays. Il souligne le caractère sacré et la dignité de la vie de l'homme, créé à l'image de Dieu. Il confirme la nécessité de développer la médecine palliative et l'aide spirituelle aux malades incurables, confessant l'une des trois religions ; il contient aussi un appel à la protection des droits et de la dignité des mourants au niveau législatif.

Ont pris part à la cérémonie de signature : le cardinal Kurt Koch, président du Conseil pontifical pour la promotion de l'unité des chrétiens ; le cardinal Miguel Ayuso Guixot, président du Conseil pour le dialogue interreligieux ; le cardinal Peter Turkson, préfet du Dicastère pour le service du développement

humain intégral; l'archevêque Vincenzo Paglia, président de l'Académie pontificale pour la vie ; l'archevêque Ian Ernest, représentant de l'Église d'Angleterre en Italie ; le prêtre Alexeï Dikariev, collaborateur du Département des relations ecclésiastiques extérieures du Patriarcat de Moscou ; David Lau, grand rabbin d'Israël ; Riccardo Di Segni, grand rabbin de Rome ; David Rosen (États-Unis), rabbin ; l'imam Iakchia Pallavicini, président de la Communauté musulmane d'Italie ; le docteur Syamsul Anwar, délégué d'Indonésie ; Marsud Siouhoud, président de l'ulama Nahdlatul ; d'autres représentants des communautés musulmanes et juives, des diplomates accrédités auprès du Saint-Siège, des collaborateurs de la Curie romaine.

A la fin de la cérémonie, les participants ont été reçus par le pape François au palais apostolique.

Le métropolite Hilarion de Volokolamsk, président du Département des relations ecclésiastiques extérieures, avait envoyé un message aux participants :

« Éminences, honorables chefs et représentants des communautés musulmanes et juives,

Chers amis,

Au nom de l'Église orthodoxe russe, je suis heureux de saluer les participants à la cérémonie de signature du document présentant la position commune des religions abrahamiques sur les problèmes de la vie humaine. J'aimerais exprimer ma profonde reconnaissance au président de l'Académie pontificale de la vie, l'archevêque Vincenzo Paglia, ami de longue date de notre Église, qui a pris cette initiative noble et très actuelle d'élaborer un document reflétant l'opinion des trois grandes religions monothéistes sur un problème d'actualité comme l'euthanasie et sur les soins à donner aux malades incurables.

En février dernier, nous avons organisé à Moscou, conjointement avec l'Académie pontificale de la vie, une conférence internationale sur « La mort et l'agonie dans une société technologique : entre bio-médecine et spiritualité », à l'occasion du troisième anniversaire de la rencontre historique entre Sa Sainteté le pape François de Rome et Sa Sainteté le patriarche Cyrille de Moscou et de toute la Russie.

Dans la déclaration commune, signée à La Havane, le pape et le patriarche envisageaient l'euthanasie dans le contexte plus large du problème de la justice. La justice, notamment dans la société européenne, est un thème clé, tant pour l'Église orthodoxe, que pour l'Église catholique romaine, qui considèrent à notre époque comme d'une extrême actualité l'appel à la solidarité avec tous ceux qui souffrent, les pauvres, les émigrés, les réfugiés, les opprimés, ainsi que les personnes âgées ou abandonnées par la société. Dans la conscience chrétienne, la justice est

inséparable du commandement de l'amour du prochain, en premier lieu, des nécessiteux et de ceux qui souffrent.

Incarner le principe de justice dans la vie de la société présuppose nécessairement le respect « du droit inaliénable à la vie ». Les primats des deux Églises attirent l'attention sur le fait que « Le développement de la prétendue euthanasie conduit à ce que les personnes âgées et les infirmes commencent à se sentir être une charge excessive pour leur famille et la société en général. » Dans le même ordre d'idée, le pape et le patriarche se disent inquiets « par le développement des technologies de reproduction biomédicale, car la manipulation de la vie humaine est une atteinte aux fondements de l'existence de l'homme, créé à l'image de Dieu », et rappellent « l'immutabilité des principes moraux chrétiens, fondés sur le respect de la dignité de l'homme appelé à la vie, conformément au dessein de son Créateur » (art. 21).

L'Église orthodoxe russe voit dans l'islam et le judaïsme, qui sont des religions traditionnellement présentes en Russie, des alliés sûrs pour œuvrer à la défense de la morale et de la famille, à l'avènement de la paix et de la concorde. L'expérience montre que la proximité de leurs valeurs morales permet aux trois religions abrahamiques de coopérer de façon constructive et d'intervenir en démontrant une position solidaire sur différents sujets importants pour la société. L'élaboration du document présenté aujourd'hui par une commission interreligieuse témoigne du haut niveau de compréhension existant entre les trois grandes traditions religieuses sur des questions d'actualité, relatives à la doctrine de la dignité et de la vocation de l'homme, créé par le Créateur très-miséricordieux.

Je souhaite que le document commun qui sera signé aujourd'hui, contribue à la formation d'une approche véritablement humaine envers les réalités de la vie et de la mort de l'homme dans la société technologique actuelle, qu'il cultive le respect et l'amour dont ont tant besoin les malades et les mourants.

Je souhaite à tous un travail fructueux et j'invoque sur vous la bénédiction divine. »